

018

EURL A.A.G.
Société unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 245 Route de Chambord
41350 HUISSEAU SUR COSSON
423 569 110 RCS BLOIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 MARS 2010

L'an 2010,
Le 30 Mars,
A 11 heures,
Au siège social à HUISSEAU SUR COSSON,

Madame Véronique GUILLON, demeurant 245 Route de Chambord 41350 HUISSEAU SUR COSSON,

Associée unique et seule gérante de la société EURL A.A.G.,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au changement de la date de clôture de l'exercice social et à la modification corrélative de l'article 14 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 Mars. L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 6 mois et sera clos le 31 mars 2010.

L'exercice suivant retrouvera une durée normale de 12 mois.

V G

L'associée unique décide, en conséquence, de modifier l'article 14 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 14 - EXERCICE SOCIAL - COMPTES SOCIAUX.

"Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} Avril et finit le 31 Mars."

Le deuxième alinéa de l'article 14 est supprimé, les autres alinéas subsistent sans changement.

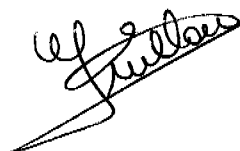
Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Véronique GUILLON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Guillon', written over a horizontal line.

Je soussigné,

Madame Véronique GUILLON

Agissant en qualité de Gérante de la société unipersonnelle à responsabilité limitée « EURL A.A.G. » au capital de 8 000 Euros, dont le siège est 245 Route de Chambord – 41350 HUISSEAU SUR COSSON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BLOIS sous le numéro 423.569.110 RCS BLOIS

En vertu des pouvoirs conférés à moi-même lors de ma nomination aux fonctions de Gérante de la société citée ci-dessus :

Donne pouvoir à Monsieur Emmanuel PATRIS
Avocat en droit des sociétés
7 et 9 Rue du Colonel de Montlaur
41000 BLOIS

D'exécuter toutes les démarches, formalités et dépôt nécessaires, tant auprès de la Recette des Impôts que de la Chambre du Commerce et de l'Industrie et du Greffe du Tribunal de Commerce de BLOIS

FAIT A
LE

Huisseau/Cosson
30 Nov 2010

